

SÛRETÉ

PIRATERIE : Des approches juridiques complexes

Le retour de la piraterie pose, au-delà des problèmes de sécurité, des questions juridiques aux Etats. Sur les 706 personnes arrêtées autour des eaux du golfe d'Aden entre août 2008 et décembre 2009, onze ont été tuées alors qu'on les appréhendait, 269 traduites devant les tribunaux, 23 acquittées et 46 condamnées. *In fine*, 60 % des pirates capturés sont relâchés. Cela à cause de la difficulté d'instruire un procès, les législations étant mal adaptées à ce phénomène, la piraterie n'existant par définition qu'en dehors des eaux territoriales. La Convention de l'ONU sur le droit maritime, signée par 160 pays (mais non ratifiée les Etats-Unis), donne les grandes lignes. Il reste cependant que le recueil de preuves et la convocation de témoins ne sont pas aisées. Aux Etats-

Unis, où paradoxalement la piraterie n'est pas définie bien que condamnée, on privilégie le plaider coupable pour éviter des procès interminables. La défense des navires elle-même est aussi très différente d'un pays à l'autre, les Espagnols et les Américains autorisant les gardes armés à la différence des Français. Pour aller plus vite, les Américains envisagent des tribunaux flottants. Des questions qui se posent, bien sûr, après avoir réglé les compétences juridiques au regard du droit international.

Adaptation du droit

Sur ce point, c'est le droit espagnol qui a pris le plus de risques en adoptant depuis 2005 une compétence universelle, s'autorisant de juger sans tenir compte ni du lieu, ni de la nationalité des prévenus. Un

choix qui n'a pas été celui du législateur français qui est en train de clarifier ses textes, notamment à cause d'une condamnation par un arrêt de la Cour européenne des Droits de l'Homme. Les forces françaises devraient ainsi pouvoir s'en prendre aux «bateaux-mères» les bases des pirates, sans passer par l'autorisation du Procureur. Autre nouveauté, il n'y aura plus de délai maximal de rétention à bord, permettant ainsi d'amener un prisonnier devant ses juges. Le Kenya et les Seychelles qui avaient accepté de juger les pirates, sont maintenant réticents devant l'encombrement de leurs cours. Pour pallier ces manques, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution russe demandant la création d'un Tribunal spécial contre la piraterie.

LE COMMENTAIRE DE JEAN-LOUIS LEOPOLD GEOS CORPORATE MARITIME ADVISER

▶ Depuis l'abolition de la guerre de course par la Déclaration de Paris en 1856, la France a toujours joué un rôle majeur dans la lutte contre la piraterie en mer. Aujourd'hui l'efficacité de l'action française dans le concert international nécessite le traitement de deux lacunes.

La première fait l'objet d'un projet de loi en phase finale d'examen : la nécessaire adaptation du droit français au droit international, s'agissant de l'action de l'Etat contre la piraterie maritime. La deuxième se heurte à une attitude de déni qui fait débat : l'indispensable complémentarité entre les moyens militaires, insuffisants en regard du défi à relever, et les professionnels privés de la protection de valeur. Ce terrain est abandonné à d'autres, avec des effets préoccupants : distorsion de concurrence au détriment des acteurs français responsables, au profit d'acteurs incontrôlés, finalement à l'inverse de l'effet recherché. Il serait souhaitable que l'Etat français fasse son aggiornamento en labellisant des sociétés sérieuses et contrôlées, offrant toutes les garanties requises, adhérant au principe de prévalence du politique et de l'opérationnel, pour ne pas subir la réalité sans être en mesure de l'influencer.

INTERNET INAUGURATION DU PORTAIL FRANÇAIS DE L'IE

▶ P.-J. Romani est intervenu le 11 mai lors de l'inauguration du « Portail Intelligence Economique » créé à l'initiative de l'Institut international de l'Intelligence économique et stratégique. www.portail-ie.fr

SÉCURITÉ COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 2010

▶ GEOS assurera la sécurisation du personnel d'un grand groupe de médias français à l'occasion du mondial de football qui se déroulera du 11 juin au 11 juillet prochain dans une dizaine de villes

sud africaines. Le groupe accompagne les entreprises désireuses de développer leurs activités dans ce pays et propose une gamme de services complémentaires pour accompagner ses clients dans les différentes étapes de son développement.

FORMATION PORT FACILITY SECURITY OFFICER (PFSO)

▶ La prochaine formation des Agents de Sécurité des installations portuaires aura lieu à Paris du 21 au 25 juin prochains. Plus d'information et inscription : jl.leopold@groupegeos.com

AFGHANISTAN LIBÉRATION DE DEUX RESSORTISSANTS CHINOIS

▶ Les deux hommes, des ingénieurs, avaient été capturés par des talibans il y a trois mois dans la province de Faryab. Ils ont été libérés en bonne santé. Le ministère chinois des Affaires étrangères a remercié officiellement tous les intermédiaires qui ont permis ce dénouement, sans pour autant préciser si une rançon avait été versée.

MEXIQUE DES OUVRIERS MENACENT DE DÉTRUIRE UNE MINE

▶ Des centaines d'ouvriers de Cananea, la plus grande mine de cuivre du pays, qui sont en grève depuis juillet 2007, soutenus par les organisations syndicales, ont menacé de détruire la mine s'ils étaient renvoyés conformément à une décision de la Cour suprême qui a autorisé le propriétaire Grupo Mexico à les remplacer par



de nouveaux ouvriers. Les ouvriers ont commencé à miner différentes parties de la mine et à se barricader en cas d'un assaut de la police. La mine de Cananea produit annuellement 190 000 tonnes de cuivre, soit l'essentiel des 250 000 tonnes produites par le Mexique.

ARABIE SAOUDITE CONDAMNATION DES FINANCIERS DU TERRORISME

▶ Le Conseil des Oulemas (théologiens) a défini dans un texte la notion de terrorisme qu'il condamne, de même que son financement. Cette condamnation est valable tant dans le Royaume qu'à l'extérieur. Le Conseil laisse aux autorités civiles le soin de les punir en application des règles de la charia.

MAURITANIE LIBÉRATION D'UN COUPLE D'ITALIENS

▶ Un couple de ressortissants italiens avait été enlevé le 17 décembre 2009 en Mauritanie. Ils ont été libérés sains et saufs dans le nord du Mali et pris en charge par l'armée. Leur captivité prend fin après quatre mois et un « *long travail de négociation politique et diplomatique* ». AQMI avait revendiqué leur capture.

ETHIOPIE UN INGÉNIEUR BRITANNIQUE ASSASSINÉ

▶ Jason Read travaillait pour IMC Geophysics International Ltd. et effectuait des prélèvements pour le compte de la compagnie pétrolière indonésienne Petronas. Il était accompagné de deux soldats éthiopiens qui ont également trouvé la mort dans l'attaque. Différents groupes extrémistes sont actifs dans la région et avaient menacé de s'en prendre à l'industrie pétrolière.

PEROU BLOCAGE DE L'AUTOROUTE PAN AMÉRICAINNE

▶ 6 000 mineurs ont bloqué l'autoroute pan-américaine pour demander la possibilité de travailler de façon déclarée. Lors d'affrontements avec la police, six d'entre eux ont été tués par balle et une trentaine d'autres blessés. 28 autres ont été arrêtés avant d'être rapidement libérés.

NIGERIA LIBÉRATION DE DEUX OTAGES ALLEMANDS

▶ Les deux citoyens allemands âgés de 45 et 55 ans, ont été relâchés après six jours de captivité. Ils avaient été capturés au sud est du pays dans l'état d'Abia où ils étaient en vacances. Les deux hommes n'avaient pas d'escorte lors de leur capture, mais un simple chauffeur.

SÛRETÉ

Les pays du Sahara organisent leur lutte contre *Al-Qaïda* L'Algérie va accueillir un quartier général multi-national

C'est à Tamanrasset, sur le territoire algérien qu'un quartier général pour les opérations anti-terroristes vient d'être ouvert. Il abritera une force multinationale, composée par l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, forte de 25 000 hommes. A l'horizon 2012, cet effectif devrait être porté à 75 000. L'objectif est de coordonner et de renforcer l'action militaire de ces pays contre l'AQMI (*Al-Qaïda* au Maghreb islamique). Le choix de Tamanrasset est stratégique puisque la ville est un verrou de communication au sud de l'Algérie et le point de passage de la majeure partie des trafics régionaux. Des cellules de l'AQMI sont actuellement présentes dans les quatre pays et s'y sont rendues célèbres par l'enlèvement de touristes et d'autres actions violentes, en particulier en Algérie où elles ont pris la suite du tristement

célèbre GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat). L'organisation compte se développer aujourd'hui à l'échelle du continent noir. Le réseau terroriste vient de rendre publiques des menaces contre la coupe du monde de football qui doit se tenir en juin 2010 en Afrique du Sud. Menaçant sur internet de faire sauter un stade rempli de supporters anglais et américains, « *rendant vraiment extraordinaire le match retransmis en direct par toutes les télévisions* ». Une déclaration qui ne semble pas effrayer les spécialistes mais qui marque bien l'intention de l'organisation d'étendre son « territoire ». **La coopération régionale est sans aucun doute la meilleure parade contre les organisations du type d'AQMI. La coopération transfrontalière permettra aussi de compliquer la logistique de ce groupe.**

Plus que 8 000 hommes pour les FARC

Voilà le chiffre annoncé par le chef de l'état-major de l'armée colombienne, le général Freddy Padilla De León. Selon les estimations du renseignement militaire, les FARC n'aligneraient plus que 8 000 hommes, fortement désorganisés avec la mort récente de plusieurs officiers importants de l'organisation. Ce chiffre est à comparer avec celui donné par le même général Padilla en 2002 où il estimait le total des FARC à 26 000 hommes ou encore celui de 1998, où selon le général Padilla, « *les forces armées étaient impuissantes contre les FARC* ». Sa déclaration intervient au lendemain de celle de la Croix-Rouge internationale qui note que les FARC se sont adaptés « dynamiquement » entre la fin 2009 et début 2010. Dans un entretien accordé à Todelar Radio, le Président Uri-

be s'est félicité de l'amélioration de la situation sécuritaire dans le pays tout en soulignant la nécessité de maintenir la lutte contre la guérilla. L'un des principaux objectifs du général Padilla est de concentrer l'effort contre les prises d'otage, notamment afin de couper les FARC de l'une de leurs principales sources de financement. La libération des 22 personnes encore retenues prisonnières par le groupe révolutionnaire est donc une priorité majeure pour « mettre fin à ce qui a causé au pays tristesse, désolation et humiliation ». **Les élections présidentielles se tiendront le 30 mai prochain. Le Président Uribe ne se représente pas, mais insiste beaucoup auprès des candidats à sa succession sur la nécessité de poursuivre sa politique anti-terroriste.**

ALGÉRIE LES ETATS-UNIS DÉNONCENT LES CONTREFAÇONS

▶ Le 21^e rapport annuel de l'United States Trade Representative (USTR), un organisme fédéral établit son classement d'une liste rouge de onze pays n'agissant pas de manière effective contre la contrefaçon. Derrière la Chine et la Russie, on trouve cette année l'Algérie, suivie de l'Argentine, du Canada, du Chili, de l'Inde, de l'Indonésie, du Pakistan, de la Thaïlande et du Venezuela.

TAÏWAN UN HOMME D'AFFAIRE INCUPLÉ POUR ESPIONNAGE

▶ Le procureur de Shihlin a inculpé pour espionnage Ho Chih Chiang, un citoyen taiwanais. Il travaillait depuis 2007 comme agent au profit de Pékin. Son agent traitant lui avait demandé de recruter un officier du Bureau national de sécurité (NSB), connu sous le nom de « Chao ». C'est cette approche manquée qui a permis de faire arrêter Chiang.



ETATS-UNIS UN PROTOTYPE D'IPHONE 4 DANS LA NATURE

▶ Un prototype du nouveau modèle d'Iphone aurait été retrouvé dans un bar aux Etats-Unis. Il a ensuite été revendu pour 5 000 dollars à un spécialiste des nouveaux appareils produits par Apple.

ALLEMAGNE RÈGLEMENT À L'AMIABLE POUR LA DEUTSCHE BANK

▶ La banque a trouvé un accord contre les poursuites engagées contre elles par deux anciens cadres Wolfram Schmitt et Rafael Schenz devant le Tribunal de Francfort. Les deux hommes avaient été accusés d'avoir violé la vie privée d'un actionnaire de la banque. Selon la presse allemande la transaction pourrait s'élever à 5 millions d'euros pour le seul M. Schmitt.

ETATS-UNIS LE VER QAKBOT VOLE LES DONNÉES SENSIBLES

▶ Le ver informatique Qakbot dérobe sur les machines connectées à internet 2 gigabits de données confidentielles ou sensibles chaque semaine. Le programme les place sur deux serveurs FTP qui permet donc leur accès à distance. C'est Symantec l'éditeur de logiciel qui a découvert la caverne d'Ali Baba, elle-même très peu protégée...

La Chine définit la sécurité pour ses entreprises

Pékin organise la défense de ses secrets commerciaux

La Commission de supervision et d'administration des avoirs de la République populaire de Chine (SASAC) vient de publier une définition très large de ce qu'est un secret commercial. Selon elle, il s'agit de « *Toute information pratique qui n'est pas disponible publiquement et qui peut apporter un bénéfice potentiel à une entreprise tierce* ». La Commission indique par ailleurs que toutes les entreprises publiques chinoises vont désormais accueillir en leur sein une division spéciale chargée de la protection de leurs secrets commerciaux. Ces entreprises qui sont souvent le fleuron de l'économie chinoise, voire mondiale, sont au nombre de 120 à être sous l'autorité de cette Commission. On peut citer parmi elles PetroChina Co. la seconde plus grande entreprise mondiale en termes de valeur de marché, l'Industrial & Commercial

Bank of China Ltd., Air China Ltd., Aluminum Corp. of China Ltd. et China Mobile Ltd. Autre étape importante, le législateur a adopté un amendement qui modifie la loi sur le secret d'Etat, une première depuis 21 ans, qui met l'accent sur les moyens technologiques de protection et de circulation d'information. Ces changements interviennent juste après la condamnation de quatre employés du groupe minier australien Rio Tinto à des peines allant de sept à quatorze ans de prison pour le vol de secrets commerciaux et pour l'acceptation de pots-de-vin pour un total de 13 millions de dollars. Une affaire compliquée par le fait que l'un des condamnés, Stern Hu est un ressortissant australien. **C'est au tour de la Chine d'adopter une posture défensive en matière de protection du secret commercial.**

De la valeur du secret commercial

Forrester Research vient de publier une étude sur la valeur du secret commercial pour les entreprises et la qualité de sa protection. L'étude commandée par Microsoft, RSA et EMC montre que le secret commercial, pourtant vital à l'entreprise, n'est pas aussi bien protégé qu'on pourrait le penser. Interrogeant 305 responsables de la sécurité d'entreprises basées en Amérique du Nord, en Europe ou en Australie, il souligne que les secrets commerciaux représentent en moyenne 2/3 de la valeur de l'information possédée par l'entreprise. Or, les budgets concernant leur sécurité sont égaux à ceux consacrés à la protection des données protégées en général par des obligations réglementaires (fichiers clients, coordonnées bancaires etc.) qui ne représentent pour ce qui les concerne que

38 % de la valeur de l'information de l'entreprise. Les conséquences financières directes relatives à la perte d'un secret commercial sont dix fois plus coûteuses que celles liées à des pertes de données de fichiers. Autre détail intéressant contenu dans ce rapport, l'aveu fait par de nombreux responsables de la sécurité sur leur difficulté à dire si leurs politiques de protection sont efficaces. De fait elles sont critiquées dans les conclusions et recommandations du rapport. **La principale critique adressée par ce rapport est la perte de temps et de moyens à des tâches secondaires. Selon lui, les entreprises doivent se doter de politiques de sécurité plus évoluées, moins concentrées sur la perte de smartphones ou sur l'application de règlements trop généraux...**

ETATS-UNIS UN NOUVEAU LOGICIEL ESPION POUR SMARTPHONE

▶ Retina X Studios, une société américaine de logiciel, vient de sortir Mobile Spy 4.0. L'application une fois installée dans un Blackberry permet de suivre en temps réel et intégralement ce qui s'y passe, y compris photos et messagerie. En théorie, seulement disponible pour la personne payant la facture du téléphone.

CONTREFAÇON UN IMPACT DE PLUS EN PLUS IMPORTANT SUR L'ÉCONOMIE

▶ L'Union des Fabricants (Unifab) vient de remettre un rapport commandé par le ministre français de l'Economie, Christine Lagarde. Selon les chiffres présentés, la contrefaçon coûte chaque année 6 milliards d'euros aux entreprises françaises. Les saisies aux frontières de l'Union européenne ont quant à elles été multipliées par sept en dix ans donnant une idée du phénomène. Cette contrefaçon coûte quelque 100 milliards de dollars chaque année à l'économie des pays du G20. 70 milliards en taxes non perçues, 20 milliards en dépenses pour la lutte et 14,5 liées au décès dus à des produits contrefaits. Pour exemple, le français Lacoste perd annuellement 228 millions d'euros (6,2 % de son CA) et Saint-Gobain 2 millions (1 % de son C.A.).



SURETE MARITIME

Contexte

Aujourd'hui, plus de 90% des marchandises transitent par voie maritime. Ce secteur est confronté à des **menaces polymorphes** telles que les **actes de terrorisme, de piraterie, de criminalité portuaire et d'immigration clandestine**.

Vos besoins

- » **Anticiper les risques et vous conformer à la réglementation nationale et internationale en vigueur** (International Ship & Port Security - ISPS) sans pénaliser votre activité
- » **Faire face à une crise** potentielle ou réelle
- » **Monter en compétences**

Solutions GEOS

SURETE PORTUAIRE

- » **Ingénierie de sûreté conforme à la réglementation ISPS pour tous types d'installations :**
 - **Audit et évaluation de sûreté**
 - **Rédaction du Plan de Sûreté**
 - **Conseil et assistance** à la maîtrise d'ouvrage au profit des autorités maritimes et des concessionnaires d'installations portuaires
- » **Formations tous niveaux conformes à la réglementation ISPS :**
PFSO, Agent de sûreté ZAR (zone d'accès restreint), sensibilisation à l'ISPS, entraînements et exercices

SURETE MARITIME

- » **Ingénierie de sûreté :**
 - **Audit de sûreté des navires**, recommandations
 - **Conception de solutions** afin de se protéger des menaces en mer (piraterie, brigandage)
- » **Formations et sensibilisations**
 - **Gestion de crise** etc.
- » **Accompagnement à la mer :**
 - **Détachement d'experts embarqués** pour la préparation et l'accompagnement en zones à risques
 - **Mise en place d'une équipe de protection** embarquée et d'un dispositif de sécurisation en zone à risques
 - **Appui à la lutte** contre les trafics illicites



Les + GEOS

- » **Organisme de sûreté reconnu par l'Etat (RSO), (arrêté du 6 août 2008)**
- » **Centre de formation agréé et Agrément de l'Etat pour la formation ISPS** (Décision 047/2009 DRAM-BN)
- » **Entreprise certifiée ISO 9001:2008*** pour son système de management de la qualité
- » **Un réseau mondial** de collaborateurs et de partenaires
- » **12 ans d'expérience en matière de gestion des risques**

www.groupegeos.com

Contact : Jean-Louis Léopold, Corporate Maritime Adviser, jl.leopold@groupegeos.com

Pour toute demande d'abonnement : alertes@groupegeos.com

« GEOS, la solution européenne de prévention et de management des risques »

Alertes Lettre mensuelle d'actualité des risques internationaux et concurrentiels du groupe GEOS Contact : Tiphaine de Nazelle, Direction des relations extérieures, 9, bis rue Delerue 92 120 Montrouge, tél : + 33 (1) 46 12 04 04, télécopie : + 33 (1) 46 12 95 96. mël: t.denazelle@groupegeos.com www.groupegeos.com. Alertes est réalisée en collaboration avec la lettre géostratégique INTELLIGENCE & STRATEGIE.